

Frais de déplacement (personnel du ministère de la Justice et du Cabinet de la ministre)

Paragraphe 16 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2017-2018
Trimestre : avril à juin

Personnel concerné	Total des frais de déplacement (en dollars)
Personnel du cabinet de la ministre	36 641,83 \$
Personnel du ministère de la Justice	416 278,14 \$

Informations complémentaires

Les données du personnel du ministère de la Justice incluent le Fonds accès justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature. Les données présentées sont comptabilisées au 30 juin 2017.

Frais de déplacement (personnel du ministère de la Justice et du cabinet de la ministre)

Paragraphe 16 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)
Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2017-2018
Trimestre : juillet à septembre

Personnel concerné	Total des frais de déplacement
Personnel du cabinet de la ministre	39 248,61 \$
Personnel du ministère de la Justice	467 930,09 \$

Informations complémentaires

Les données du personnel du ministère de la Justice incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature. Il s'agit des données comptabilisées au 30 septembre 2017.

Frais de déplacement (personnel du ministère de la Justice et du cabinet de la ministre)

Paragraphe 16 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulcation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : octobre à décembre

Personnel concerné	Total des frais de déplacement
Personnel du cabinet de la ministre	32 992,02 \$
Personnel du ministère de la Justice	517 140,52 \$

Informations complémentaires

Les données du personnel du ministère de la Justice incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature. Il s'agit des données comptabilisées au 31 décembre 2017.

Frais de déplacement (personnel du ministère de la Justice et du cabinet de la ministre)

Paragraphe 16 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulgation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2017-2018

Trimestre : janvier à mars

Personnel concerné	Total des frais de déplacement
Personnel du cabinet de la ministre	32 882,64 \$
Personnel du ministère de la Justice	705 545,73 \$

Informations complémentaires

Les données du personnel du ministère de la Justice incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature. Il s'agit des données comptabilisées au 31 mars 2018.